



Le boeuf virtuel

ISSN 2291-188X

VOLUME 15, NUMÉRO 52 JANVIER 2017

Dans ce numéro

- **Devenir un locataire de choix pour un propriétaire de pâturage...** Les plantes fourragères et le bétail au pâturage procurent aux propriétaires fonciers de précieux avantages agricoles et environnementaux, mais ces avantages exigent des décisions prises à plus long terme plutôt que d'année en année. Cet article traite des nombreux avantages que procure le pâturage des terres en location.
... page 2
- **Programme d'assurance pour les cultures fourragères...** Le programme d'assurance pour les cultures fourragères a fait ses preuves durant l'année sèche de 2016. Découvrez ce que ce programme a à offrir.
... page 5
- **Acheteur, méfiez-vous – Paratuberculose et introduction du taureau...** La sélection d'un taureau est une décision importante, non seulement pour la performance, mais aussi pour la santé du troupeau. Cependant, les taureaux peuvent également introduire la paratuberculose dans les troupeaux vache-veau. Lisez l'article Acheteur, méfiez-vous pour savoir comment faire pour contrer l'introduction de la paratuberculose.
... page 5
- **Reconnaître les symptômes de la rage...** En décembre 2015, un premier cas de rage du raton laveur a été détecté en Ontario depuis plus d'une décennie. Au cours de la dernière année, plus de 250 cas de rage du raton laveur ont été dénombrés. Apprenez-en plus sur ce qu'il faut rechercher.
... page 6
- **Préparation de la saison de vêlage des vaches de boucherie...** Barry Potter, conseiller en développement agricole, discute comment se préparer en vue de la saison des vêlages. Le fait d'être préparé peut aider à rendre la vie beaucoup plus facile durant cette période bien remplie.
... page 8

Le boeuf virtuel du MAAARO est un véhicule de transfert de technologie du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Ministère des Affaires rurales. La reproduction des articles est encouragée. Veuillez toutefois en citer la source et l'auteur. Veuillez aussi aviser l'éditeur par courriel concernant l'article reproduit, y compris la publication ou le site web où il paraîtra. Le contenu ne peut être modifié sans l'autorisation de l'auteur.

Cette publication est disponible en format électronique à :

<http://omafra.gov.on.ca/french/livestock/beef/news.html>

On peut obtenir des copies papiers en appelant au 1 877 424-1300 Envoyez vos questions et suggestions d'ordre général à: Betty Summerhayes – betty.summerhayes@ontario.ca ou appeler 519-826-3105.

Devenir un locataire de choix pour un propriétaire de pâturage

**Christoph Wand, Spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des ovins et des caprins et
Marion Davies, Assistant, Spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des ovins et des caprins, MAAARO,
Guelph**

Contexte

Avec le coût croissant des terres en Ontario, les éleveurs de vaches-veaux et de bovins de boucherie se retrouvent de plus en plus en concurrence pour la location de terres à pâturage. Le MAAARO prépare des fiches d'information en vue d'aborder la question concernant la valeur des terres à pâturage détenues par des propriétaires fonciers ruraux et d'aider les éleveurs à conclure des ententes de location qui pourront rentabiliser leurs investissements à long terme avec les pâturages. Cet article présente des faits saillants et des extraits d'un document en cours de réalisation, afin d'aider les producteurs de bœufs à devenir des « locataires de choix » de propriétaires ruraux non agricoles.

Défis concernant l'utilisation des terres en Ontario

En Ontario, les terres consacrées à la culture fourragère ont fait l'objet d'une transition d'envergure au profit de cultures céréalières et d'oléagineux. La superficie totale des terres canadiennes en culture et en pâturages utilisée pour la production de soya, de blé et de maïs est passée de 28 % en 1976 à 57 % en 2011, ce qui a rapidement fait chuter les superficies pouvant être utilisées pour la production fourragère (figure 1). La location des terres agricoles est très répandue et en croissance. Seulement 60 % des terres agricoles de l'Ontario appartiennent à des agriculteurs et 40 % appartiennent à des non-utilisateurs. Les coûts de location ont augmenté de 50 % au cours des dernières années. Les producteurs de bœuf de boucherie savent trop bien ce que ces statistiques signifient dans la pratique; qu'ils doivent affronter la concurrence pour les terres en pâturage, situation particulièrement difficile quand les baux sont renouvelés chaque année et que les terres en cultures fourragères risquent d'être converties en grandes cultures.

Les plantes fourragères et les bovins au pâturage procurent aux propriétaires fonciers de précieux avantages sur le plan agricole et environnemental, comme l'amélioration de la santé des sols. Toutefois, ces avantages exigent des décisions prises à plus long terme plutôt que d'année en année et, comme le savent si bien les éleveurs de bovins, ces décisions sont plus difficiles à mettre en œuvre sur des terres louées. Les propriétaires fonciers non agricoles peuvent tirer bénéfice de la location de leurs pâturages aux producteurs de bœuf, en raison de la gestion durable que cela procure à leurs terres, un point important qui doit être présenté à ces propriétaires.

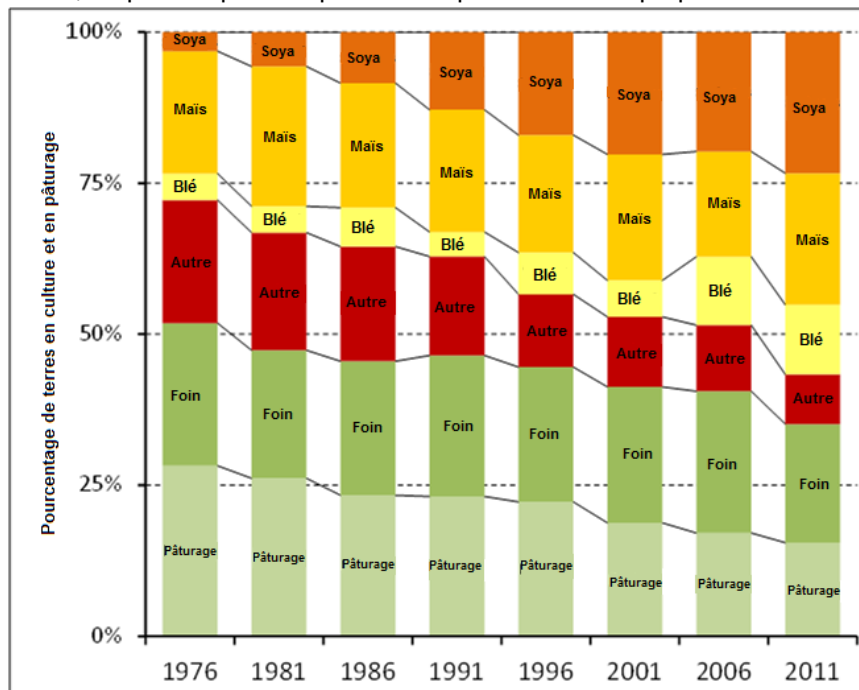


Figure 1. Changement dans l'utilisation des terres agricoles du Canada : ce graphique démontre une augmentation à long terme de la superficie consacrée à la production de céréales et d'oléagineux et une diminution de la superficie consacrée aux pâturages, foins et autres fourrages.

Source : Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture

Les plantes fourragères et le bétail au pâturage créent des avantages agroécologiques

L'écologie des systèmes d'élevage est appelée agroécologie. Le déclin de la production fourragère en faveur des monocultures de céréales et d'oléagineux (trois cultures ou moins en rotation) expose les terres agricoles à la dégradation, comme la perte de matière organique, l'érosion et le ruissellement des nutriments, représentant ainsi un défi agroécologique. La productivité agricole future de l'Ontario en est compromise et la santé des sols est récemment devenue une priorité majeure en Ontario. L'agroécologie est intéressante pour le locataire et le propriétaire de pâturages dû au fait que de nombreux problèmes de gestion des terres causés par la monoculture peuvent être résolus en réintégrant le bétail et la culture fourragère sur cette même terre.

La production animale à base de fourrage améliore la qualité du sol grâce à la création du flux cyclique des nutriments, à la fixation de l'azote par les fourrages de légumineuses et à la couverture antiérosive du sol tout au long de l'année. Un simulateur de pluie (figure 2) a permis de démontrer la valeur physique qu'offre une végétation permanente constituée de fourrages par rapport à d'autres systèmes de culture. En prime, ces améliorations à la qualité des terres peuvent améliorer la performance agroécologique du système, réduisant de ce fait la dépendance à l'égard des engrais et des herbicides. Ces avantages peuvent être intéressants pour certains propriétaires fonciers.



Figure 2 : Ce simulateur de précipitations montre comment les décisions de gestion du sol influent sur l'infiltration de l'eau (bocaux en arrière-plan), l'écoulement de surface (bocaux au premier plan) et l'érosion des sols qui en résulte.

Différents traitements, tel que démontré de gauche à droite :

1. Champ cultivé de façon classique avec une rotation maïs-soya : infiltration négligeable, beaucoup d'érosion et de ruissellement impliquant des pertes de phosphore.
2. Plantes fourragères vivaces : infiltration très élevée, absence de ruissellement ou d'érosion.
3. Champ couvert à 30 % de résidus : augmentation de l'infiltration et réduction du ruissellement.
4. Champ cultivé de façon classique : écoulement et érosion du sol très visibles.
5. Champ en semis direct à long terme : niveau élevé d'infiltration, réduisant considérablement le ruissellement et l'érosion du sol.

Soutien du patrimoine culturel et de la biodiversité

La production fourragère et animale intégrée peut aider à maintenir les caractéristiques des régions rurales de l'Ontario et l'identité d'une région ou « le patrimoine culturel ». Le pâturage des bovins est une caractéristique attrayante et importante dans le paysage rural et peut valoriser la région et les propriétés à des fins récréatives et touristiques. Aucun touriste ou visiteur ne se promène sur les belles routes de comtés de l'Ontario juste pour se rendre du point A au point B!

La production fourragère et le bétail au pâturage augmentent la biodiversité locale en fournissant un habitat aux petits mammifères, aux oiseaux de prairies, aux pollinisateurs et à plusieurs espèces en péril. Les pâturages bien entretenus de concert avec des brise-vent peuvent fournir à la faune des zones de nidification, des abris et des lieux d'arrêt pour les animaux migrateurs. Les pâturages sont également des sources importantes de nectar pour les pollinisateurs, un autre sujet de préoccupation en Ontario. Ces attributs que le secteur de la viande bovine met en place ajoutent de la valeur aux activités de chasse, pêche et autres utilisations récréatives. Il reste maintenant à les adopter et à justifier la rentabilité de la location de terres.



Figure 3. Les beaux prés et les belles scènes d'animaux au pâturage dans le paysage rural ou « patrimoine culturel » doivent être pris en compte dans l'utilisation des terres, comme dans le secteur de la viande bovine.

Baux de location appropriés

La collaboration entre agriculteurs et propriétaires fonciers peut contribuer à assurer la réussite d'une location à long terme favorisant la production de fourrages et de pâturages. Les baux pourraient stipuler que l'agriculteur locataire utilisera des pratiques particulières (p. ex., PGO du MAAARO) ou qu'il tiendra une rencontre annuelle avec le propriétaire foncier pour démontrer les améliorations apportées à la terre agricole, aux infrastructures, à la santé écologique et à la valeur de la propriété.

Bien que bon nombre des avantages résultant des plantes fourragères et des animaux au pâturage soient difficiles à quantifier, des baux à long terme novateurs pourraient fixer des tarifs de location qui tiennent compte des améliorations agroécologiques à long terme, de la productivité, de l'esthétique et de la valeur ajoutée aux terres agricoles louées.

Dernières réflexions concernant le locataire de choix

Les propriétaires fonciers peuvent bénéficier de la location de terres agricoles pour le pâturage du bétail. Les producteurs de bœufs doivent inclure dans leur vocabulaire des expressions comme « agroécologie », « habitat », « santé des sols » et « patrimoine culturel » pour exprimer aux propriétaires potentiels la valeur que le pâturage des bovins de boucherie pourrait apporter aux régions rurales de l'Ontario. C'est particulièrement le cas si ces derniers recherchent des conditions spécifiques! Malheureusement, aucun de ces attributs n'est généralement quantifié dans le paiement du loyer de la terre,

mais la beauté de l'Ontario rural est en grande partie la raison pour laquelle les gens retournent à la campagne et achètent des terres agricoles. Les producteurs de bœuf peuvent l'exprimer et contribuer à la beauté de l'Ontario!

----- VB -----

Christoph Wand,
Spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des ovins et des caprins,
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
christoph.wand@ontario.ca

----- VB -----

Programme d'assurance pour les cultures fourragères

Thomas Ferguson, Spécialiste des animaux de pâturage et de la culture des fourrages, MAAARO, Lindsay

Le programme d'assurance pour les cultures fourragères a fait ses preuves une fois de plus en 2016. Ayant subi quelques améliorations importantes après 2012, le programme a pu verser ses indemnités les plus élevées à ce jour en 2016. Le programme pour manque de précipitations comportait 978 adhésions et 676 réclamations pour un total de 6,5 millions de dollars. Le programme pour manque de précipitations permet dorénavant au producteur de choisir plusieurs stations pluviométriques et d'avoir le choix entre 4 plans de couverture différents. Si le pourcentage de pluie tombée est inférieur à 85 %, alors une indemnité peut être versée. Le programme pour précipitations excessives garantit la récolte de votre première coupe dans une fenêtre de 5 jours sur une période de 10 jours, laquelle peut être comprise entre le 22 mai et le 10 juillet. Une indemnité sera payée s'il n'y a pas de périodes de cinq jours avec moins de 5 mm ou 7 mm de pluie. En 2016, le programme pour précipitations excessives a enregistré 288 adhésions et 56 réclamations, pour un paiement de 750 000 \$. Les indemnités sont versées non longtemps après la réclamation acceptée. Elles permettent au producteur d'avoir le flux de trésorerie dont il a tant besoin pour compenser les effets de la sécheresse ou de l'excès d'humidité. Les taux de réclamation pour les précipitations à long terme sont comparables à ceux des programmes pour le maïs et le soya : le maïs (3,9 %), le soya (5,2 %) et les plantes fourragères (7,6 %).

<http://www.agricorp.com/fr-ca/Programs/ProductionInsurance/ForageRainfall/Pages/Overview.aspx>

----- VB -----

Thomas Ferguson, Spécialiste des animaux de pâturage et de la culture des fourrages
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
thomas.ferguson@ontario.ca

----- VB -----

Acheteur, méfiez-vous – Paratuberculose et introduction du taureau

Ann Godkin, Chef vétérinaire, prévention de la maladie (bétail), MAAARO, Guelph

Dans peu de temps, les éleveurs de vaches-veaux vont introduire des taureaux dans leur troupeau pour accoupler leurs vaches et génisses. La sélection d'un taureau est une décision importante, non seulement pour la performance, mais aussi pour la santé du troupeau.

Les taureaux peuvent introduire la paratuberculose (ou maladie de Johne) dans les troupeaux vache-veau. Le risque que représente l'introduction d'un seul jeune taureau dans votre troupeau peut sembler faible, mais ce n'est pas nécessairement le cas. En général, les taureaux de l'Ontario rejoignent le troupeau de vaches lorsque celles-ci sont en compagnie de leurs jeunes veaux. Cela signifie que pendant la saison des saillies, les taureaux partagent les pâturages ou le logement avec les jeunes veaux. Ces derniers courent de fortes chances de contracter la bactérie de la paratuberculose et de devenir des sujets nouvellement infectés. Les taureaux peuvent excréter la bactérie de la paratuberculose dans leurs déjections et ainsi contaminer la litière, le pâturage, le fourrage et les sources d'eau. Le fumier contaminé avec la bactérie de la paratuberculose peut contaminer le pis des vaches et la peau des veaux, et ces derniers peuvent ingérer suffisamment de bactéries pour devenir infectés.

La paratuberculose est une infection à long terme qui progresse lentement, et le veau infecté prend des années avant de démontrer des signes de la maladie. Les veaux contractent l'infection beaucoup plus facilement que les bovins plus âgés.

La plupart des infections de paratuberculose commencent quand le veau tète le lait de sa mère. L'âge le plus courant où les signes de la paratuberculose apparaissent, soit une diarrhée chronique, est vers 4 à 5 ans. Dans certains troupeaux vache-veau, il se peut que 4 à 5 ans après qu'une vache ou qu'un taureau infecté ait contaminé l'environnement du veau, une forte proportion des vaches exposées à cette époque-là démontrent des signes de paratuberculose. Il est très difficile d'éradiquer la maladie dans les troupeaux vache-veau, une fois la maladie implantée. La meilleure stratégie est de mettre tout en œuvre pour éviter que la maladie ne soit introduite dans le troupeau dès le tout début.

Tout comme le veau, le taureau peut contracter la bactérie de la paratuberculose de deux façons. La première façon est par voie féco-orale en ingérant le fumier de vaches infectées. Cette voie d'infection est plus probable lorsque le vêlage a lieu à l'intérieur et que les nouveau-nés sont en contact étroit avec le fumier d'un certain nombre de vaches. Dans pareils cas, la mère du veau n'est pas nécessairement la source de l'infection. La deuxième façon survient avant la naissance, lorsque la mère est déjà infectée par la paratuberculose. Les risques pour le veau de naître infecté sont plus élevés quand la vache est à un stade plus avancé de la maladie. En général, il s'agit de vaches plus âgées, pas de génisses. Une vache infectée par la bactérie de la paratuberculose n'a pas besoin d'être malade pour infecter son veau.

Les éleveurs doivent être conscients des risques que représente l'introduction de la paratuberculose dans leur troupeau par l'acquisition d'un animal infecté. Les taureaux peuvent présenter un risque particulier : ils peuvent provenir d'un troupeau où les animaux ont été fréquemment déplacés et exposés, et, qu'ils vont dorénavant être en contact avec une grande partie des nouveaux veaux de l'année. Les propriétaires doivent faire de leur mieux pour protéger leur troupeau, en évitant qu'il soit exposé à des taureaux infectés par la paratuberculose. Une façon de réduire les risques est d'acheter vos taureaux chez des éleveurs qui participent aux tests de dépistage de la paratuberculose et qui partagent facilement les résultats de leurs tests. Malheureusement, le dépistage systématique des troupeaux pour la paratuberculose n'est réalisé que par une minorité d'éleveurs, mais la demande pour de tels registres de performance pourrait accroître la participation des propriétaires de troupeaux reproducteurs aux programmes de surveillance et de prévention de la paratuberculose.

Les taureaux nouvellement acquis, même les plus jeunes, devraient subir un test sanguin avant d'être exposés aux autres membres du troupeau. De jeunes bovins connus pour être vraiment infectés par la paratuberculose peuvent avoir des résultats négatifs, en raison de la maladie qui est encore à ses premiers stades. Toutefois, certains taureaux infectés, en particulier ceux infectés avant la naissance, auront des tests positifs. Étant donné le faible coût du test (moins de 15 \$ en frais de laboratoire), il est raisonnable d'analyser les animaux qui pourraient s'ajouter au troupeau, tout en étant conscient qu'un test négatif chez un jeune animal ne signifie pas qu'il est non porteur de la bactérie. Lorsqu'un jeune taureau a un résultat positif, il faudra assurer un suivi avec des tests supplémentaires pour vérifier le résultat. Il est avantageux d'en savoir le plus possible sur la présence de maladies chez un taureau avant de l'introduire dans votre troupeau. Ainsi, vous faites tout ce qui est possible pour éviter d'introduire ces taureaux potentiellement infectés dans votre troupeau. Discutez avec votre vétérinaire au sujet d'un programme pour l'introduction de taureaux. La paratuberculose est juste une des nombreuses maladies qui peuvent être introduites dans votre troupeau avec l'acquisition de nouveaux animaux.

----- VB -----

Ann Godkin, Chef vétérinaire, prévention de la maladie (bétail)
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
ann.godkin@ontario.ca

----- VB -----

Protégez votre bétail de la rage

Maureen E.C. Anderson, vétérinaire principale, Direction de la santé et du bien-être des animaux, MAAARO, Guelph

En décembre 2015, on a détecté dans la région d'Hamilton le premier cas de rage du raton laveur en Ontario depuis plus d'une décennie. Au cours de la dernière année, plus de 250 cas de rage du raton laveur ont été dénombrés. En outre,

trois cas de rage du renard ont été signalés dans le comté d'Huron (1) et de Perth (2). La rage de la chauve-souris représente également un risque en Ontario. Il est important que les producteurs, les propriétaires d'animaux de compagnie et les citoyens soient conscients des risques de rage de leur région et qu'ils soient au courant des précautions à prendre pour éviter l'exposition à ce virus mortel, comme d'éviter tout contact avec la faune et de vacciner les animaux domestiques

Pour voir la carte des cas de rages du raton laveur et de rages du renard en Ontario en 2016, allez à <http://www.omafra.gov.on.ca/french/food/inspection/ahw/rabieszone.htm>

Qu'est-ce que la rage?

La rage est causée par un virus qui peut infecter n'importe quel mammifère, y compris l'homme. Les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les poissons ne contractent pas la rage. Chez les mammifères infectés, le virus se retrouve dans la salive et peut se transmettre de trois principales manières :

- morsures qui transpercent la peau
- salive infectée qui pénètre dans une plaie ouverte, une blessure ou autre
- salive infectée qui pénètre dans la bouche, le nez ou les yeux;

Les animaux qui transmettent le plus souvent la rage en Ontario sont les chauves-souris, les renards, les mouffettes et les ratons laveurs. Dès que les symptômes de la rage apparaissent, la maladie est presque toujours mortelle, peu importe l'animal. Chez l'homme, une série de vaccinations et de traitements antirabiques peut prévenir l'infection dans la plupart des cas, s'ils sont administrés peu de temps après l'exposition.

Symptômes de la rage chez les animaux

Chez les animaux, la rage peut se manifester sous deux formes différentes, soit la forme paralytique (ou muette) et la forme furieuse.

Rage muette ou paralytique

- L'animal peut devenir déprimé et se retirer dans des endroits isolés.
- Des signes de paralysie ou de parésie (c'est-à-dire une paralysie partielle) peuvent être observés.
 - La paralysie de la tête et du cou peut entraîner une expression faciale anormale, une salivation excessive, un affaissement de la tête et de la mâchoire ou l'émission de sons étranges. Le bétail en particulier peut présenter des beuglements inhabituels.
 - La paralysie du corps commence habituellement par les pattes postérieures et se propage au reste du corps. Un bovin atteint d'une forme aigue de la rage peut ne pas être capable de se lever.

Rage furieuse

- L'animal peut présenter des signes d'excitation extrême et d'agressivité, ou démontrer de l'hyperactivité face à la stimulation.
- L'animal peut ronger et mordre ses membres ou son corps.
- Il peut s'attaquer à des objets, à d'autres animaux (ou des personnes) sans raison apparente.
 - Les épisodes de rage furieuse alternent ordinairement avec des épisodes de dépression.

Exposition d'une personne à la rage

Si un animal vous a mordu ou si de la matière infectieuse (comme de la salive) d'un animal est entrée en contact avec vos yeux, votre nez, votre bouche ou votre peau éraflée, lavez immédiatement et soigneusement la zone touchée avec beaucoup de savon et d'eau. Le fait de laver immédiatement la zone peut réduire considérablement le risque d'infection.

Contactez immédiatement votre médecin ou le bureau local de santé publique; il pourra vous aider à déterminer votre risque d'exposition à la rage. Si le risque est important, des anticorps contre la rage peuvent être administrés suivis d'une série de vaccinations antirabiques sur une période de 2 semaines. Ce traitement est très efficace pour prévenir la rage chez les personnes qui s'en prévalent rapidement.

Exposition d'un animal domestique à la rage

Si l'un de vos animaux (chien, chat, bétail ou autre) a été mordu ou exposé à la salive d'un animal potentiellement enragé, ou si votre animal se comporte de façon anormale et que vous pensez qu'il pourrait avoir la rage, contactez immédiatement votre vétérinaire. Votre vétérinaire évaluera le risque de rage et, si nécessaire, contactera le MAAARO pour obtenir de l'aide supplémentaire.

Si l'animal qui a causé la morsure (ou l'animal suspecté de rage) est mort, alors des tests peuvent être effectués pour déterminer le risque pour les autres animaux ou personnes. Lorsqu'une personne a été exposée à la rage, c'est le bureau local de santé publique qui prend les dispositions pour effectuer les tests. Dans le cas d'une exposition d'un animal domestique, c'est le vétérinaire qui prend en charge les dispositions de dépistage avec l'aide du MAAARO.

Prévenir la rage

La meilleure façon de prévenir la rage est d'éviter le contact avec des animaux potentiellement enragés ou des animaux sauvages susceptibles d'être porteurs du virus (renards, mouffettes, raton laveur et chauves-souris). Les chiens et les chats doivent être vaccinés contre la rage tous les 1 à 3 ans dans la plupart des régions de l'Ontario. Il existe également des vaccins contre la rage pour le bétail. Si vos animaux se trouvent dans une zone à risque élevé, où des cas de rage ont été signalés récemment, ou si vous possédez des animaux d'une certaine valeur ou qui ont beaucoup de contact avec des personnes (foire d'animaux), discutez avec votre vétérinaire de la vaccination contre la rage.

Pour de plus amples renseignements, allez à [La rage en Ontario](#).

----- VB -----

Maureen E.C. Anderson, vétérinaire principale, Direction de la santé et du bien-être des animaux
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

maureen.c.e.anderson@ontario.ca

----- VB -----

Préparation de la saison de vêlages des vaches de boucherie

Barry Potter, Conseiller en développement agricole, région du Nord, MAAARO, Verner

La saison de vêlages, c'est le plus beau moment au monde. Être prêt en vue de cette période bien remplie peut contribuer à la rendre beaucoup plus facile. Selon la période de vos vêlages, différents outils et décisions peuvent faire partie de votre préparation. Indépendamment de la période de l'année, être prêts, comme le disent si bien les scouts, est la clé d'une saison de vêlages réussie.

Sélection génétique :

Un des premiers facteurs qui joue un rôle déterminant dans le succès de la saison de vêlages survient neuf mois auparavant. Choisir la bonne génétique est la base de votre troupeau. Choisissez des vaches fortes ayant de bons caractères maternels et aptitudes laitières. L'aptitude laitière peut être un attribut coûteux, donc il est conseillé de s'assurer que l'ÉPD (écart prévu dans la descendance) est assez élevé, mais pas trop. En général, une valeur de 5 % de la moyenne de la race peut s'avérer un objectif adéquat pour votre troupeau. De plus, il est plus facile pour un veau nouveau-né d'agripper des trayons plus petits sur des pis de taille moyenne.

L'autre volet de l'équation génétique est le taureau reproducteur auquel la femelle est accouplée. Connaître la cote de la facilité de vêlage du géniteur vous permettra de l'accoupler aux femelles appropriées. Les ÉPD de facilité au vêlage et de poids à la naissance vous fourniront de l'information pour choisir les taureaux pouvant engendrer des veaux adaptés à la taille des vaches. Bien que le poids réel à la naissance du taureau et de sa progéniture soit utile, les valeurs ÉPD peuvent s'avérer plus précises dans la sélection des taureaux. Certaines vaches peuvent donner naissance à des veaux plus gros, mais les génisses et les vaches de plus petits gabarits peuvent tirer avantage d'un taureau doté de caractères facilitant le vêlage. Le premier principe concernant le vêlage chez les bovins est qu'un veau vivant rapporte plus d'argent qu'un veau mort.



Figure 1. Soyez prêt pour la saison de vêlages.

Pour de plus amples renseignements sur la sélection des taureaux, se reporter à :

<http://www.omafr.gov.on.ca/french/livestock/beef/news/vbn1016a2.htm>

Note d'état corporel :

La notation de l'état corporel est l'art de classer l'état de chair de vos vaches. Vous pouvez évaluer l'état corporel (de maigre à grasse) de vos vaches sur une échelle de 1 à 5. Une note de 3 voudrait dire que la vache se situe dans la moyenne ou qu'elle est en bonne condition. Après avoir évalué vos vaches à l'automne, classez-les en groupes pour mieux gérer la nutrition des vaches qui sont un peu maigres, et pour servir, le cas échéant, des aliments de qualité quelque peu inférieure aux vaches qui sont un peu plus dodues. Il est plus facile de rectifier l'état corporel des vaches avant le vêlage que d'essayer de le corriger une fois qu'elles sont en phase de lactation. Christoph Wand, spécialiste de la durabilité de l'élevage du bétail du MAAARO dit ceci : « La nutrition de la vache au cours du dernier mois et demi (1,5) de la gestation est critique. S'il y a une période durant la gestation où il faut mettre un effort pour élever le niveau de nutrition de la vache, c'est définitivement à ce moment-ci ! » Une mauvaise alimentation à ce stade va affecter la vigueur du veau, sa santé, sa survie et ses performances.

Le regroupement et la séparation des vaches plus jeunes et plus maigres de leurs congénères plus imposantes et plus dominantes peuvent souvent aider leur cause simplement en leur permettant d'avoir plus facilement accès aux aliments sans être intimidées.



Figure 2. La nutrition des vaches de boucherie est critique pour des veaux en santé.

Pour de plus amples renseignements sur les avantages de bien gérer la nutrition des vaches, se reporter à :

<http://www.omafr.gov.on.ca/french/livestock/beef/news/vbn0209a6.htm>

Santé :

Chaque ferme bovine de l'Ontario a besoin d'une relation client-vétérinaire, afin d'être en mesure d'acheter des médicaments de leur vétérinaire. Cela implique que votre vétérinaire devra visiter votre ferme pour discuter de la gestion du troupeau et du régime de santé requis, y compris des vaccins appropriés. Le recours aux services d'un vétérinaire n'est pas censé se résumer à un appel à 2 heures du matin pendant la saison de vêlage pour qu'il vienne aider d'urgence un vêlage. La relation doit plutôt consister en une équipe de gestion réunissant deux professionnels, soit l'agriculteur et le vétérinaire. Cette relation permet à votre vétérinaire de comprendre votre gestion du bétail et de pouvoir fournir de solides conseils concernant le protocole de vaccination.

Voici quelques stratégies de vaccination courantes pendant la saison de vêlage :

Les vaccinations contre la diarrhée avant le vêlage qui aident à réduire l'incidence de la diarrhée après le vêlage. Des vaccins contre les maladies respiratoires administrés au même moment peuvent réduire le nombre de manipulations, pourvu que ces traitements s'inscrivent dans votre programme de vaccination.

Si les vaches se frottent de façon excessive ou perdent leur poil, un traitement contre les poux peut aussi contribuer à améliorer l'état corporel et le bien-être général de l'animal.

Propreté :

Des vaches élevées dans un environnement propre sont moins sujettes aux nombreuses maladies potentielles. Assurez-vous que les vaches ont de la paille propre et sèche pour se reposer. Cela contribue non seulement à réduire l'accumulation de fumier sur le pis et les pattes, mais à accroître leur confort. Les vaches doivent être à l'abri du vent et de boue abondante. Le froid n'est pas tant un problème comparativement à des conditions humides ou venteuses.

Temps des repas :

Il est possible de réduire le nombre de vèlages durant la nuit en manipulant le temps des repas. Il faut convenir que c'est un défi si les vaches ont continuellement accès à des fourrages. Cependant, les études montrent systématiquement qu'en nourrissant les vaches plus tard dans la journée, elles seront moins nombreuses à vèler la nuit, et plus nombreuses à attendre jusqu'au petit matin.

Figure 2.**Installations :**

J'ai déjà mentionné que les vaches avaient besoin d'un brise-vent. Il est toutefois agréable pour la vache et son veau d'avoir accès à un enclos, afin qu'ils puissent tisser des liens entre eux. C'est particulièrement vrai pour les génisses qui peuvent ne pas comprendre pourquoi un petit animal essaie de les manger. Une porte cornadis ou un autre moyen servant à retenir la vache peut également être avantageux si vous devez aider le veau à s'allaiter.

Une autre installation requise serait une sorte d'enclos où les veaux peuvent aller et qui n'est pas accessible aux animaux adultes. Utilisez un système de planches ou de barrières pour restreindre l'accès aux vaches, mais qui permet aux veaux d'entrer dans une zone qui leur est propre. Les veaux apprendront rapidement à dormir dans cette zone et éviter ainsi d'être en surnombre ou d'être piétinés par les vaches.

Équipement :

Quelques outils de base pour être prêt en vue des vèlages :

- le numéro de téléphone du vétérinaire
- un treuil à chaîne
- une trousse d'obstétrique comprenant des chaînes et des poignées
- du lubrifiant/désinfectant pour les vaches, s'il y a un problème au vèlage
- un licou
- des aiguilles et seringues
- des injections de vitamine A, D et E pour les veaux nouveau-nés
- de l'iode pour tremper le nombril
- des étiquettes d'identification du troupeau, un marqueur pour écrire les numéros de troupeau et tout autre identifiant sur l'étiquette (numéro de la vache, taureau)
- des anneaux ou un instrument de castration ou un couteau
- une sonde gastrique
- du colostrum artificiel

Soins néonataux :

Soyez calme, mais prudent avec les vaches gestantes et les nouveau-nés. Ne restez pas coincé avec eux dans un enclos.

Observez les vaches pour voir si le vèlage cesse de progresser après une période de temps.

Apprenez comment utiliser une chaîne de façon adéquate. Le lien suivant vous mène à une vidéo qui démontre clairement la bonne méthode d'utilisation : <https://www.youtube.com/watch?v=vJRDvvhb8QUQ>

Après la naissance, assurez-vous que le veau respire. Assurez-vous ensuite que le veau reçoit le colostrum dans les 2 heures qui suivent. Assurez-vous aussi que le pis est propre, que les trayons sont dégagés et que le veau peut téter par

lui-même. S'il en est incapable, utilisez une sonde gastrique pour administrer le colostrum au veau (au moins 2 litres si possible). Utilisez le colostrum trait de la vache et placez-le dans la sonde gastrique. Si on ne peut traire la vache, utilisez du colostrum artificiel.

Trempez le nombril dans de l'iode, si le protocole des soins de santé le prescrit.

Assurez-vous que le veau est sec (que la mère le lèche) et que la mère est réceptive au veau.

Si le protocole des soins de santé l'exige, administrez au veau nouveau-né les vitamines et minéraux appropriés.

La saison de vêlages est une période très excitante, car nous attendons avec impatience la naissance des nouveaux veaux. Le fait d'être préparé contribue à alléger le stress, et fait en sorte que ce temps est agréable.

----- VB -----

Barry Potter, Conseiller en développement agricole, région du Nord
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

barry.potter@ontario.ca

----- VB -----

